

APPEL DE CONTRIBUTIONS

**NUMÉRO 61 - Pauvreté – précarité : quelles politiques sociales?
Printemps 2009**

Le phénomène de pauvreté et de précarité et ses modes de régulation sociale ont connu d'importantes évolutions au cours des vingt dernières années, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord. Nombre de gouvernements comptent, au travers de politiques dites « actives », sur le renforcement du rôle des marchés pour que les individus exercent des choix qui soient le plus favorables possible à l'emploi dans un contexte où les indemnités de chômage sont réduites et limitées dans le temps, au point qu'il est possible de parler de « remarkchandisation » de la relation salariale.

Ce numéro de Lien social et Politiques propose d'organiser la réflexion sur deux axes. Premièrement, nous nous demanderons quelles sont les dimensions de la pauvreté contemporaine. Lorsqu'on parle de pauvreté, parle-t-on de la même chose dans tous les pays ? Dans certains pays, la pauvreté touche davantage des jeunes familles, tandis que dans d'autres il s'agit d'une pauvreté des familles sans travail (le *worklessness*), ou/et de femmes vulnérables au sous-emploi ou/et des immigrants nouvellement arrivés. Les « travailleurs pauvres » représentent ainsi une catégorie en forte augmentation. La pauvreté est-elle définie principalement en termes d'insuffisance de ressources et/ou en termes de rapport au social (participation à la vie citoyenne, insertion dans des réseaux de proximité) ? Les conditions économiques, sociales et politiques ainsi que les perceptions de la pauvreté sont-elles similaires en Europe et en Amérique du Nord ? Cette évolution traduit-elle une métamorphose profonde du statut de la pauvreté dans les sociétés modernes ?

Dans un deuxième temps, nous nous demanderons quelles sont les réponses privilégiées par les États ? De nombreux pays ont tenté d'y faire face en insistant sur la nécessité de « rendre le travail payant » avec des instruments comme les compléments de salaire (*in-work benefits*) (Prime pour l'emploi en France ; Prestation fiscale canadienne pour enfant) qui incitent à l'activité, même mal rémunérée. D'autres fois, ce sont de nouvelles exigences qui sont imposées aux bénéficiaires, l'exemple le plus connu étant le *workfare* américain qui prescrit une « activité » (payée ou bénévole) comme contrepartie des prestations d'assistance sociale. La France semble se rapprocher de ce modèle aujourd'hui avec l'instauration du Revenu de Solidarité Active, qui s'inscrit plus nettement dans la logique d'une incitation financière au retour à l'emploi par le cumul possible d'une activité rémunérée et d'un revenu d'assistance. Quels sont les effets de ces politiques d'incitation au travail (ou de mise au travail) des pauvres sur la hiérarchie des statuts sociaux ? Quels sont les débats politiques et les controverses autour de ces mesures ?

En somme, peut-on clairement identifier entre le salariat et l'assistance un nouveau statut de « travailleur précaire assisté » ? La notion de « précarité » renvoyant à un régime non pas de plein emploi, mais de pleine activité précaire est-elle opératoire sur les deux continents pour rendre compte des réalités vécues par les personnes en situation de pauvreté ?

On l'aura compris, ce numéro de Lien social et politiques privilégiera les approches comparatives de la pauvreté sous toutes ces formes ainsi que les monographies des dispositifs mis en place pour tenter de lutter contre la pauvreté.

Des déclarations d'intentions (une page) doivent être envoyées dès que possible. Les textes sont attendus pour la fin du mois de novembre 2008.

Gérard BOISMENU ou à
Département de science politique
Université de Montréal
gerard.boismenu@umontreal.ca

Serge PAUGAM, École des hautes études
en sciences sociales
paugam@ehess.fr
Claude MARTIN, École des hautes
études en santé publique
claudemartin@ehesp.fr